

VENEZ VIVRE DANS UNE PETITE VILLE DE DEMAIN DU PAYS DE HANAU

Au cœur de la ville d'Ingwiller, particulier, famille, professionnel mais aussi investisseur, venez concrétiser votre projet de vie dans un patrimoine authentique !

A 35 minutes en train de Strasbourg, la Ville d'Ingwiller vous propose de vous accompagner dans votre projet, pour vous accueillir au sein du pays de Hanau-La Petite Pierre, un territoire rural dynamique du Parc naturel régional des Vosges du nord.



A proximité de tous les services du centre-ville, une maison vous sera cédée pour une somme intéressante si votre projet est cohérent, ambitieux, voire original.

ADRESSE DU BIEN A CEDER :

57, rue du 11 Novembre 67340 Ingwiller

CALENDRIER DE LA DEMARCHE EN 4 ETAPES :

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1_Journée de visite : | 26 juin 2026 |
| 2_Conseil individualisé avec un architecte sur RDV | |
| 3_Remise du dossier de candidature : | 16 octobre 2026 |
| Selon le modèle prédéfini et en lien avec la procédure de cession du patrimoine. | |
| 4_Audition et présentation de votre projet : | 23 octobre 2026 |
| Les 2 ou 3 porteurs de projets ayant la démarche la plus aboutie seront auditionnés. | |
| 5_Accompagnement du Lauréat : | A partir de novembre 2026 |
| La vente du bien sera effective dès l'obtention du PC (permis de construire) ou de la DP (déclaration préalable), sachant qu'un accompagnement et une concertation avec les services seront organisés. | |

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Édouard MINIER - e.minier@hanau-lapetitepierre.alsace – 03 10 45 46 96

David GUTKNECHT – david.gutknecht@mairie-ingwiller.eu – 03 88 89 47 20